



## PV Minute du CONSEIL D'ADMINISTRATION du 19 juin 2017 – Aix en Provence

**Présents** : Elodie CASANOVA, Anh-Dao VERNIER, Alain FABRE, Patrice MAFFAIT, Pierre MANUGUERRA, Fabrice MELLANO (par téléphone) Philippe PLAKSINE, Jean-Marc POTIN, Joachim ULRICH,

**Invités** : Fabien JACOB,

**Excusés** : David MEIRINHO, Laurent PASTORINO, Benjamin TOCON,

**Président de séance** : Pierre MANUGUERRA  
**Rédacteur du PV Minute** : Alain FABRE  
**Vérificateur du PV Minute** : Joachim ULRICH / Pierre MANUGUERRA

Début de séance : 19h00

### **Ordre du Jour** :

- Budget Prévisionnel 2017
  - Pôle Hors Mur
  - ETR Comités 04&05
  - Dialogue de Gestion
  - Règlement sur la Concurrence
  - Règlement des TRJ
  - Projet Corse
  - Tapis Ligue
  - TNJ2018
  - France Para-badminton 2018
  - France Séniors 2019
-

## **1- Budget Prévisionnel :**

Présentation Budget Prévisionnel 2017 donné au CNDS 2017. (Voir PJ)

Il apparaît que la somme demandée au Conseil Régional est faible compte tenu des résultats exceptionnels (Jeunes / Adultes / Compétitions) et de l'évolution de la Ligue.

Il serait bon de faire le forcing auprès du Conseil Régional pour que la Convention Ligue/Conseil Régional soit très largement augmentée.

### **Proposition de budget Prévisionnel 2017 (version du CNDS2017) ?**

**Vote** : Pour : **8**                      Abstention : **0**                      Contre : **1**

La proposition est acceptée

Le Budget Prévisionnel présenté lors de l'AG devra prendre en compte les nouveaux éléments financiers issues des décisions qui seront prises par la suite ce soir lors du CA

### **Actions :**

<i>Qui</i>	<i>Action à effectuer</i>	<i>Date</i>
Cécile / Fabien / Alain	Intégrer les actions prises le 19 juin	23/06
Cécile	Envoyer le Budget Prévisionnel Réactualisé	23/06
CA	Voter le Budget Prévisionnel Réactualisé	26/06

## **2- Pole hors mur**

Présentation effectuée par J. Marc POTIN. (voir PJ)

La CJ&HN demande un vote du CA sur l'intégration ou pas de quelques jeunes dans le Pôle

**Intégration des joueurs suivants dans le Pôle pour la saison 2017/2018** (Chloé SEGRESTAN / Aristide PIRO / Théo AVIGDOR / Eliot VORUZ / Xavier LORENZATI / Matthew COSALTER) ?

**Vote** : Pour : **7**                      Abstention : **1**                      Contre : **1**

La proposition est acceptée

2 choix se posent au niveau du Resp de Pôle Hors Mur (Fabien pour 1/3 de son temps ou une autre personne – 1 membre de l'ETR actuel ou une personne nouvelle)

**Proposition d'un membre ETR ou d'une personne Extérieure comme Resp de Pôle pour la saison 2017/2018 ?**

**Vote** : Pour : **4**                      Abstention : **1**                      Contre : **4**

La proposition est acceptée (*vote de la Présidente prépondérant compte tenu de l'égalité 4/4*).

### **3- ETR pour les Comités Départementaux 04 & 05**

A l'heure actuelle le membre de l'ETR sur les Départements 04 et 05 est Julien CUKIERMAN. Il a été acté lors du dernier CA (31 mai) le renouvellement pour 6 mois de son CDD pour 1/3 temps.

Une discussion a lieu pour le passage de son 1/3 temps à un mi-temps.

#### **Passage de Julien de 33% à 50% en CDD sur 6 mois ?**

**Vote** : Pour : 2                      Abstention : 4                      Contre : 3

La proposition est refusée

### **4- Dialogue de gestion**

Lors du dernier CA (31 mai) le principe de la nouvelle formule du Dialogue de Gestion « Ligue / Comité » a été acté.

Toutefois le montant pour l'année 2017 n'avait pas été débattu.

#### **Passage de 25 000€ à 30 000€ pour 2017 ?**

**Vote** : Pour : 5                      Abstention : 1                      Contre : 2                      Ne se prononce pas : 1

La proposition est acceptée

### **5- Règlement sur la Concurrence**

Présentation de la proposition de Texte sur le Règlement de la Concurrence.

Discussion sur 2 points :

- Quelle règle de concurrence pour les joueurs de niveau « N » compte tenu de l'augmentation grandissante du nombre de N3,
- Intégration d'informations sur la partie financière (gestion des tournoi par la Ligue – Gestionnaire compétition )

#### **Pour le maintien de la Non Concurrence sur l'intégralité de la Région pour les joueurs de niveau « N » ?**

**Vote** : Pour : 4                      Abstention : 3                      Contre : 2

La proposition est acceptée

#### **Pour l'intégration des informations financières (gestion des tournoi par la Ligue – montant/sanctions) ?**

**Vote** : Pour : 9                      Abstention : 0                      Contre : 0

La proposition est acceptée

La Présidente fait remarquer que le Club de Manosque attend toujours sa réponse au courrier envoyé sur la Non Concurrence en début de saison.

Une Réflexion devra être menée durant la saison 2017/2018 pour définir le meilleur moyen pour financer le poste de « Gestionnaire des Compétition » occupé à ce jour par Simone ULRICH.

Le financement est aujourd'hui assuré en grande partie par la prise d'1€ par joueur inscrit sur les Tournois Privés.

Actions :

<i>Qui</i>	<i>Action à effectuer</i>	<i>Date</i>
Laurent P	Répondre à la demande de Manosque	26 juin

## **6- Règlement des TRJ**

La proposition de Règlement des TRJ est débattu.

Seul le point sur les 2 derniers TRJ (Compétition effectuée par Niveau de Jeu et non par catégorie d'âge fait débat).

### **Doit'on garder sur les 7 TRJ le principe des tableaux par Catégorie d'Âges ?**

Vote : Pour : **9**      Abstention : **0**      Contre : **0**

La proposition est acceptée. Les 7 TRJ se feront sur le principe actuel des catégories d'âges

Actions :

<i>Qui</i>	<i>Action à effectuer</i>	<i>Date</i>
Laurent P	Modifier le Règlement pour repasser à 7 TRJ par Catégorie d'âge	22 juin
C.Offre Sportive / Vices Président Offre Sportive / Trésorier	Décider qui effectuera les tableaux des TRJ pour la saison 2017/2018	mi-juillet

Au niveau des dates il a été décidé que :

- Les Clubs devront faire leur demande d'accueil avant le 14 juillet 2017,
- La Décision d'attribution des lieux d'attribution des TRJ et des Championnats Régionaux (CRS et CRV) sera validée par le CA sur proposition de la C.Offre Sportive (Vote Electronique) avant fin juillet.

Le Cahier des Charges pour l'accueil des Compétitions sera celui en vigueur car aucune nouvelle proposition n'a été faite.

## **7- Projet CORSE**

Discussion sur l'opportunité de recruter un salarié (**Laurent SCARTABELLI**) pour développer le Badminton sur les 2 départements Corses auprès de l'ensemble des acteurs (*Clubs / Mairie / CTC / UNSS / STAPS / FFSU / USEP / ....*).

- La Convention FFBaD/UNSS Corse a été signée dernièrement (FFBaD représentée par la Ligue PACA – Ligue de rattachement provisoire des 2 départements),
- Un projet avec le STAPS (Intégration de L. SCARTABELLI comme enseignant vacataire sur la L2 Badminton) ne pourra être finalisé début Juillet que si Laurent est embauché à la Ligue,

- Les contacts avec les Clubs et la CTC sont très avancés grâce aux interventions de L. SCARABELLI

Au niveau de l'emploi, un contrat serait effectué sur la base de 20h/semaine avec le principe du CUI/CAE (travailleur Handicapé).

Prise en charge financière entre 75 et 95% par l'Etat a revalidée auprès de la Direction du Travail.

⇒ Les seuls véritables coût seront les frais de déplacements.

Au niveau des recettes, nous pourrons compter sur :

- Les licences des licenciés (17€/licenciés),
- Le Dialogue de Gestion avec la FFBaD (actuellement 2000€ mais qui demanderait à être bien augmenter)
- Les recettes issues des prestations effectuées auprès des partenaires (UNSS / STAPS / ....) par L. SCARTABELLI,
- Les recettes issues des actions effectuées auprès des clubs (Stages / Entraînements / ....)

**Décision d'embauche de Laurent SCARTABELLI pour un contrat de 20h/semaine à condition d'obtenir les aides du contrat CAE/CUI ?**

Vote : Pour : **9**      Abstention : **0**      Contre : **0**

La proposition est acceptée.

Actions :

<i>Qui</i>	<i>Action à effectuer</i>	<i>Date</i>
Fabien / Alain / Elodie	Finaliser le dossier auprès de la DDTEFP	Avant fin juin

### **8- Tapis Ligue**

La demande de Subvention de la Ligue doit passer au vote du Conseil régional fin Juin.

Pierre MANUGUERRA confirme que le Club d'AIX achètera en son nom propre deux tapis si le club n'est pas sûr de disposer des tapis de la Ligue pour le Tournoi d'Aix.

Dans ce cas AIX ne pourra pas assurer le stockage des futurs tapis de la Ligue.

Actions :

<i>Qui</i>	<i>Action à effectuer</i>	<i>Date</i>
Fabien	S'assurer que la Subvention demandée au Conseil Régional a bien été votée et accordée fin juin	1 <sup>er</sup> semaine juillet
C.Equipement / Alain / Pierre	Revoir avec le club d'Aix les modalités logistiques et financières de vérification et stockage des tapis	Fin juin

### **9- TNJ 2018**

Pierre MANUGUERRA indique que le Club de Pernes les Fontaines a été approché par la Ligue afin qu'il se porte candidat à l'organisation d'un TNJ soit dès cette saison (TNJ2 non pourvu à ce jour) soit sur la saison 2018/2019.

Intérêts pour la Ligue :

- Valoriser le Club de Pernes (ses installations),
- Diminuer le coût d'un TNJ pour la Ligue (frais de déplacement notamment)

Actions :

<i>Qui</i>	<i>Action à effectuer</i>	<i>Date</i>
C. J&HN / Alain	Réaliser une étude de faisabilité Technique / Financière si décision de se présenter sur la saison 2018/2019	31/08.2017

**10- France PARA-BADMINTON 2018**

Le Club de PERTUIS a été retenu par la FFBaD pour accueillir le Championnat de France ParaBadminton 19 au 21 janvier 2018.

Actions :

<i>Qui</i>	<i>Action à effectuer</i>	<i>Date</i>
Elodie	Se rapprocher du Club de Pertuis pour connaître leurs besoins (matériels / humains)	23/06
CJ&HN / Alain	Etudier la demande de Pertuis et effectuer des propositions de réponse	1 <sup>er</sup> CA de la Saison

**11- France SENIORS 2019**

Le Club d'AIX a été approché par la FFBaD pour accueillir en 2019 le Championnat de France Séniors dans la nouvelle ARENA.

Une candidature Ligue PACA/CD13/AUCB est à envisager

Actions :

<i>Qui</i>	<i>Action à effectuer</i>	<i>Date</i>
Elodie	Se rapprocher du gestionnaire de la salle pour connaître les conditions	Été 2017
CJ&HN / Trésorier	Travailler sur un 1 <sup>er</sup> dossier de faisabilité (technique / financier)	1 <sup>er</sup> CA de la saison 2017/2018

Fin du CA à **23h00**

Prochain CA programmé le : **XX/YY/2017 à Lieu et horaire à définir ultérieurement**

***PV minute Validé par Pierre MABUGUERRA et Joachim ULRICH le 20 juin 2017.***